

Suite incarcération de mon fils le juge saisit mon véhicule

Par **yaminamehdi**, le **21/06/2015** à **16:04**

Bonjour,

Mons fils âgé de 18 ans a été incarcéré il y a quelques jours avec 2 copains, ils étaient dans mon véhicule (qui est à mon nom) et le juge a saisit mon véhicule, que dois je faire? et est ce normal?

j'ai un crédit de 3 ans pour pour cette voiture

Par **domat**, le **21/06/2015** à **18:36**

bjr,

si votre fils a été immédiatement incarcéré, c'est qu'il s'agit d'un délit particulièrement grave. si votre véhicule a été utilisé pour la commission de ce délit, il est normal que votre véhicule soit gardé comme pièces à convictions.

cdt